



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e)

agissant en qualité de

de l'association.....

Ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de

1^{er} groupe : boissons sans alcool = eau, jus de fruits ou légumes, limonades, infusions, cafés, thés, chocolats....

2^{ème} groupe : boissons alcoolisées suivantes = vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, crèmes de cassis et jus de fruits ou légumes fermentés jusqu'à 3° d'alcool, champagne.

à (lieu)

du/...../..... à partir de heure(s), Au...../...../..... à heure(s),

à l'occasion de :

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le.....

Signature

N.B : Les demandes de débit de boissons doivent parvenir à la Maire au minimum 15 jours avant la date d'ouverture du débit de boisson.

La copie de l'arrêté sera adressée à la gendarmerie 8 jours au minimum avant l'ouverture du débit de boissons.